

LE TEMPS

transport Vendredi 27 février 2009

Un guide pour mettre en place un plan de mobilité

Par Fabienne Bogadi

L'ATE veut motiver les employeurs

Pour inciter les entreprises, principales responsables du trafic pendulaire, à mettre en place des plans de mobilité pour leurs collaborateurs, l'Association transport et environnement Vaud vient de publier une brochure à leur intention¹. Cet opuscule, simple, clair et court, est une base de réflexion. «Nous avons mis par écrit ce que nous disons oralement aux employeurs intéressés qui sollicitent régulièrement nos conseils», déclare Valérie Schwar, secrétaire générale de l'ATE Vaud. L'idée? Donner envie d'aller plus loin.

La brochure passe en revue les coûts de transport et les bénéfices économiques à retirer d'un plan de mobilité. Elle présente également les démarches à entreprendre et les nombreuses mesures disponibles. Et ce, des plus onéreuses, comme la création de crèches d'entreprise pour réduire le temps de trajet des parents, aux plus simples, par exemple l'adaptation des horaires de travail aux horaires des transports publics. Suivent quelques exemples de sociétés privées ou de collectivités publiques ayant déjà lancé cette démarche, ainsi qu'une liste d'adresses utiles.

«Un plan de mobilité n'est jamais définitif, il évolue avec l'organisation et avec le réseau de transport avoisinant, explique Véronique Schwar. C'est un processus complexe. C'est pourquoi notre brochure n'est qu'une première amorce.»

Le guide, qui s'adresse aux chefs d'entreprise et aux directeurs de ressources humaines en priorité, a été envoyé, début février, aux 1100 entreprises de plus de 25 employés implantées dans le canton de Vaud. «Nous avons de nombreux retours, souligne Valérie Schwar. Ce qui est signe d'un véritable intérêt.»

Dans le même ordre d'idées, en juin prochain aura lieu la quatrième édition nationale de l'action «A vélo au boulot»². Cette initiative entend encourager la promotion de la santé et la mobilité douce au travail. En 2008, 875 entreprises et 45000 collaborateurs ont participé.

1. Le plan de mobilité, ATE Vaud, disponible à info@ate-vaud.ch
2. Inscriptions jusqu'au 15 mars sur www.biketowork.ch

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA